

SAMA COMPANY

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Version 2026 — En vigueur à compter du 1er janvier 2026

Raison sociale SAMA COMPANY SASU	Capital social 500 €
SIRET 918 281 965 00031	N° TVA intracommunautaire FR26918281965
RCS RCS Belfort — Code APE 7021Z	Siège social 6 rue du Rhône, 90000 Belfort
Email contact@samacompany.fr	Téléphone +33 (0)6 51 31 97 03

Ci-après dénommé « le Prestataire ».

Article 1 — Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) constituent le socle unique de la relation commerciale entre les parties, conformément à l'article L 441-6 du Code du Commerce.

Elles s'appliquent à l'ensemble des prestations réalisées par SAMA COMPANY pour tout client professionnel (PME, SaaS, prestataire de service B2B, marque, etc.) qui en fait la demande, sans restriction ni réserve.

Les offres couvertes par les présentes CGV comprennent notamment :

SAMA PERF — Présence digitale & Acquisition

Conception et développement de sites internet à vocation professionnelle (sites vitrines, hors e-commerce)
Optimisation du référencement naturel (SEO) : architecture technique, stratégie de contenu, maillage interne
Optimisation de la visibilité sur les moteurs de réponse et assistants intelligents (AEO)
Création, pilotage et optimisation de campagnes publicitaires en ligne
Mise en place du suivi analytique et comportemental, reporting et recommandations continues
Intégrations techniques et automatisations au service de la performance digitale

SAMA BRAND — Image de marque & Communication

Accompagnement stratégique à la définition du positionnement, des messages et de l'identité de marque
Direction artistique : univers visuel, palette colorimétrique, typographie, style iconographique
Création de l'identité visuelle : logotype, déclinaisons et système graphique complet
Élaboration de la charte graphique et des règles d'utilisation

Conception de supports et gabarits de communication numériques et imprimés
Production de contenus visuels et audiovisuels à des fins de communication et de promotion

SAMA AUDIT — Diagnostic & Optimisation de site

Analyse stratégique et technique du site internet existant du Client
Évaluation multicritères : expérience utilisateur, contenu, référencement, performance, sécurité, conversion
Identification des axes prioritaires d'amélioration et des actions à fort levier
Restitution structurée des constats, recommandations et plan d'actions priorisé
Livraison d'un document de synthèse opérationnel, exploitable par le Client et tout prestataire tiers

Prestations complémentaires

Conseil et assistance en stratégie de communication et de présence digitale
Accompagnement à la prise en main des outils et bonnes pratiques du web
Gestion technique de noms de domaine et d'hébergement via prestataire partenaire
Production et diffusion de contenus digitaux sur abonnement
Création visuelle : illustrations, visuels marketing, supports graphiques print et digital
Production audiovisuelle : tournage, montage, réalisation de films publicitaires et contenus vidéo
Création de contenus vidéo par intelligence artificielle : vidéos synthétiques, avatars, voix off, motion design IA
Impression et fabrication de supports de communication physiques : flyers, affiches, brochures, kakémonos, signalétique et tout autre support imprimé — réalisés en sous-traitance exclusive via un partenaire imprimeur référencé

Les prestations d'impression et de fabrication physique sont intégralement sous-traitées à un partenaire imprimeur sélectionné par le Prestataire pour la qualité de ses productions. Le Prestataire assure la coordination et le suivi de la commande, mais ne saurait être tenu responsable des délais de fabrication ou de livraison imputables au sous-traitant, ni de défauts de fabrication au-delà de sa mission de contrôle qualité. Les garanties et réclamations relatives aux supports imprimés sont gérées en lien avec le partenaire concerné.

Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV. Les éventuelles conditions générales d'achat du Client ne sont pas opposables au Prestataire.

Article 2 — Commandes et devis

2.1 Formation du contrat

Toute prestation est précédée d'un devis détaillé établi par le Prestataire, valable 30 jours à compter de sa date d'émission. Le contrat est réputé conclu dès réception du devis signé accompagné de l'acompte prévu à l'article 4.

2.2 Modifications de commande

Toute modification demandée par le Client doit être notifiée par écrit. Le Prestataire évalue l'impact en termes de délais et de coûts et soumet un avenant au devis initial. Aucune modification n'est prise en compte sans accord écrit des deux parties.

2.3 Annulation par le Client

En cas d'annulation après signature du devis :

- Si l'annulation intervient avant le démarrage effectif des travaux : l'acompte versé reste acquis au Prestataire à titre d'indemnité.
- Si l'annulation intervient après le démarrage des travaux : la totalité du prix convenu reste due, au prorata des travaux réalisés, avec un minimum correspondant à l'acompte versé.

La force majeure est la seule cause d'exonération, sous réserve de notification écrite dans les 48h suivant la survenance de l'événement.

2.4 Annulation par le Prestataire

Le Prestataire se réserve le droit d'annuler une mission en cas de force majeure ou de circonstances rendant la réalisation impossible. Il en informe le Client par écrit sous 30 jours après signature du devis et rembourse intégralement les sommes versées.

Article 3 — Tarifs

Les prestations sont facturées aux tarifs en vigueur au jour de la commande, tels que figurant sur le devis accepté. Tous les prix s'entendent hors taxes (HT). La TVA applicable est ajoutée au taux en vigueur.

Ne sont pas inclus dans le prix convenu, sauf mention contraire explicite :

- L'acquisition de licences de polices typographiques, photographies ou illustrations issues de banques d'images
- Les déplacements au-delà de la zone de Belfort (90000), facturés selon le barème kilométrique en vigueur
- L'achat de logiciels, plugins ou outils tiers spécifiques au projet
- Les frais d'hébergement, de noms de domaine ou d'abonnements SaaS (Webflow, outils analytics, etc.)
- Toute prestation supplémentaire non prévue au devis initial

Ces frais font l'objet d'une facturation distincte après acceptation écrite du Client.

***i** Les abonnements Webflow et les sièges clients sont gérés dans le cadre du plan agence du Prestataire. Les conditions d'hébergement sont précisées en Article 7.*

Article 4 — Conditions de règlement

4.1 Moyens de paiement acceptés

Le Prestataire accepte les moyens de paiement suivants :

- Carte bancaire (CB, Visa, Mastercard) — via la plateforme sécurisée Stripe
- Prélèvement SEPA — via la plateforme sécurisée Stripe, sur mandat signé préalablement
- Virement bancaire — sur demande, pour les prestations ponctuelles (projets, audit, devis one-shot)

Les abonnements et prestations récurrentes sont exclusivement traités par carte bancaire ou prélèvement SEPA via Stripe. Le Client autorise, au moment de la souscription, la mise en place du prélèvement automatique correspondant. En cas d'échec de prélèvement, le Prestataire en informe le Client et dispose d'un délai de 7 jours pour régulariser avant application des pénalités.

***i** Les paiements par virement bancaire peuvent être acceptés au cas par cas pour les prestations ponctuelles, sur accord express du Prestataire mentionné dans le devis.*

4.2 Modalités selon le type de prestation

Les conditions de règlement applicables sont :

- Prestations ponctuelles (projet site, identité visuelle, audit) : acompte de 50 % HT à la signature du devis, solde de 50 % HT à la livraison, avant remise des accès ou fichiers sources

- Prestations récurrentes (abonnements maintenance, SEO, suivi publicitaire) : facturation mensuelle prélevée automatiquement via Stripe, le 1er de chaque mois ou à la date anniversaire de souscription
- Sama Audit : paiement intégral exigible à la commande
- Budgets publicitaires (Google Ads) : les sommes dédiées aux achats d'espaces sont facturées séparément du honoraires de gestion et restent la propriété exclusive du Client

4.3 Revalorisation tarifaire

Le Prestataire se réserve le droit de réviser ses tarifs d'abonnement une fois par an, avec un préavis écrit d'au moins 30 jours. Le Client peut, dans ce délai, résilier son abonnement sans pénalité. À défaut de résiliation, la nouvelle tarification est réputée acceptée.

4.4 Pénalités de retard

Tout retard de paiement entraîne de plein droit, sans mise en demeure préalable :

- Des pénalités de retard au taux annuel de 15 %, appliquées dès le premier jour de retard
- Une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 € (art. L 441-6 C. com.)
- Si les frais de recouvrement effectifs dépassent 40 €, une indemnisation complémentaire est due sur justificatif

Le retard de paiement entraîne l'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues et autorise le Prestataire à suspendre sans délai toutes les prestations en cours, y compris l'hébergement, la maintenance et les outils de suivi installés.

4.5 Défaut de paiement

En cas de non-paiement persistant au-delà de 8 jours suivant mise en demeure, le Prestataire se réserve le droit de suspendre l'accès au site livré, de désactiver les outils de suivi et d'analyse installés, de mettre le site hors ligne à titre conservatoire, et de résilier le contrat de plein droit — sans que le Client puisse prétendre à un remboursement ou à une indemnisation.

Article 5 — Délais et conditions de réalisation

5.1 Délais indicatifs

Les délais de réalisation sont indiqués à titre indicatif dans le devis. Ils courent à compter de la réception de l'acompte ET de la fourniture par le Client de l'ensemble des éléments nécessaires (contenus, accès, briefs, validations).

Les délais moyens observés par offre sont :

- Sama Audit : 7 à 14 jours ouvrés après réception des accès au site
- Sama Brand (identité complète) : 4 à 8 semaines selon le périmètre
- Sama Perf (site Webflow) : 6 à 14 semaines selon la complexité du projet

Un retard inférieur à 10 jours ouvrés, imputable au Prestataire, ne donne pas droit à indemnisation. Au-delà, le Client peut demander la résolution du contrat et le remboursement de l'acompte.

5.2 Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- Fournir dans les délais convenus tous les éléments nécessaires à la réalisation (textes, images, logos, accès CMS/analytics, identifiants)
- Désigner un interlocuteur unique et réactif pour les échanges et validations
- Répondre aux demandes de validation dans un délai maximum de 10 jours ouvrés

Si le Client ne répond pas dans un délai de 30 jours consécutifs à une demande de validation ou de fourniture d'éléments, le Prestataire peut facturer les travaux réalisés à date et suspendre la mission sans remboursement.

5.3 Bon à tirer (BAT)

Avant toute mise en ligne ou livraison définitive, une maquette ou version finale est soumise au Client pour validation écrite (email ou outil de gestion de projet). Cette validation constitue un bon à tirer (BAT) et engage la responsabilité du Client sur les éléments validés.

En l'absence de retour écrit du Client dans les 10 jours ouvrés suivant la présentation, la prestation est réputée validée et le solde devient exigible.

5.4 Révisions

Chaque offre inclut un nombre défini de cycles de révisions précisé dans le devis. Tout aller-retour supplémentaire est facturé sur devis complémentaire. Les révisions doivent être consolidées et transmises en une seule fois par cycle.

5.5 Sous-traitance

Le Prestataire se réserve le droit de faire appel à des collaborateurs indépendants ou sous-traitants pour l'exécution de tout ou partie des prestations, sous sa responsabilité et sa direction.

Article 6 — Propriété intellectuelle et cession de droits

6.1 Réserve de propriété pendant la mission

Le Prestataire conserve l'intégralité des droits de propriété intellectuelle sur l'ensemble des créations produites dans le cadre de la mission — visuels, codes, contenus, maquettes, études, prototypes et livrables intermédiaires — jusqu'au paiement intégral du prix convenu.

En cas de non-paiement total ou partiel à l'issue des délais impartis, le Prestataire est fondé, sans mise en demeure préalable ni indemnisation du Client, à :

- Suspendre ou révoquer l'accès à tout livrable, site ou outil mis à disposition
- Mettre hors ligne tout site hébergé sous son administration
- Reprendre possession des fichiers, accès et livrables remis à titre provisoire

Ces mesures conservatoires s'appliquent sans préjudice du recouvrement des sommes dues.

6.2 Cession des droits à règlement complet

La cession des droits de propriété intellectuelle n'intervient qu'à réception du paiement intégral de la prestation concernée. Elle est limitée aux créations expressément produites pour le Client dans le cadre du devis accepté.

Prestations de création de site internet (Sama Perf)

À règlement complet, le Prestataire cède au Client un droit d'utilisation non exclusif et non transférable sur le site livré, pour les besoins propres de son activité. Les accès à la plateforme d'administration sont transmis. Le Prestataire conserve la propriété exclusive de ses méthodes, gabarits, composants réutilisables, bibliothèques internes et savoir-faire techniques, qui ne font l'objet d'aucune cession.

Prestations d'identité visuelle et de communication (Sama Brand)

À règlement complet, le Prestataire cède au Client un droit d'utilisation des créations graphiques livrées (logotype, charte graphique, gabarits de communication) pour tout support de communication lié à son activité, sans limitation de durée ni de territoire. Les fichiers sources exportables sont remis au Client dans le format défini au devis. Le Prestataire conserve ses droits moraux d'auteur ainsi que la faculté de présenter les créations à titre de référence, sauf accord de confidentialité écrit.

Prestations d'audit et d'analyse (Sama Audit)

À règlement complet, le Client reçoit le livrable d'audit dans son intégralité et dispose d'un droit d'utilisation illimité sur ce document : il peut l'exploiter, le partager et le remettre à tout prestataire tiers. Le Prestataire conserve les analyses, méthodes et données agrégées produites à des fins de référence interne, sans pouvoir divulguer d'informations confidentielles propres au Client.

6.3 Éléments tiers et logiciels libres

Certaines prestations peuvent intégrer des composants tiers soumis à leurs propres licences (plugins, frameworks, polices, banques d'images, outils SaaS). Le Prestataire s'engage à informer le Client de ces dépendances. Les droits afférents à ces éléments restent régis par leurs licences d'origine et ne font pas l'objet d'une cession de la part du Prestataire.

6.4 Garantie d'éviction et contenus fournis par le Client

Le Client garantit qu'il est titulaire de l'ensemble des droits nécessaires sur les éléments qu'il fournit au Prestataire (textes, images, logos, vidéos, données). Il répond seul de toute violation de droits de propriété intellectuelle ou de droits à l'image liée à ces éléments. Il s'engage à garantir et indemniser le Prestataire de tout recours, condamnation ou frais qui en résulteraient.

Article 7 — Hébergement et gestion de site

7.1 Hébergement Webflow

Les sites réalisés par le Prestataire sont hébergés sur la plateforme Webflow, via le plan agence du Prestataire. L'hébergement est inclus dans l'abonnement mensuel de maintenance, sauf accord différent précisé dans le devis.

Le Prestataire opère en tant qu'intermédiaire technique. En cas de défaillance ou d'incident de la plateforme d'hébergement (panne, indisponibilité, changement de politique tarifaire), le Prestataire s'engage à en informer le Client dans les meilleurs délais et à proposer des solutions alternatives, sans pouvoir être tenu responsable des conséquences directes ou indirectes de ces événements.

7.2 Maintenance et outils analytiques propriétaires

Dans le cadre des abonnements de maintenance, le Prestataire installe, configure et opère sur le site du Client ses propres outils d'analyse de performance et de comportement utilisateur (ci-après « Outils analytiques »). Ces Outils analytiques sont développés, administrés et détenus par le Prestataire — ils ne constituent pas des outils tiers mis à disposition du Client, mais un service opéré en propre par le Prestataire dans le cadre de la mission.

Les Outils analytiques sont indissociables de l'abonnement de maintenance actif. En conséquence :

- Les Outils analytiques restent en toutes circonstances sous l'administration exclusive et la propriété du Prestataire
- L'accès aux données collectées par ces outils est fourni au Client dans le cadre du reporting inclus dans son abonnement, et uniquement pendant la durée de celui-ci
- En cas de résiliation ou de suspension de l'abonnement de maintenance, quelle qu'en soit la cause, les Outils analytiques sont désactivés et retirés du site dans un délai de 30 jours suivant la fin effective de l'abonnement
- Aucun export, transfert ou cession des données historiques collectées par les Outils analytiques n'est dû au Client à l'issue de la relation contractuelle, sauf accord écrit spécifique
- Toute intervention du Client ou d'un tiers non mandaté par le Prestataire sur le code ou la configuration du site, susceptible d'affecter le fonctionnement des Outils analytiques, dégage le Prestataire de toute responsabilité quant à leur bon fonctionnement

Le Client reconnaît et accepte expressément que la résiliation ou la suspension de l'abonnement de maintenance entraîne l'arrêt immédiat de la collecte de données analytiques et la perte des accès aux tableaux de bord de suivi. Le Prestataire ne saurait être tenu responsable des conséquences de cet arrêt.

***i** La continuité de la collecte de données et du suivi de performance est directement conditionnée au maintien actif de l'abonnement de maintenance. Toute interruption, même temporaire, peut entraîner des lacunes irrémédiables dans l'historique analytique.*

7.3 Noms de domaine

Le Prestataire peut procéder à l'enregistrement de noms de domaine pour le compte du Client, auprès des registraires référencés. Le Client devient propriétaire du nom de domaine enregistré en son nom. La disponibilité d'un nom de domaine ne constitue pas une garantie d'enregistrement effectif.

Le Client est seul responsable du choix du nom de domaine et de ses implications légales (marques, droits tiers). Le Prestataire ne saurait être tenu responsable de tout recours lié à ce choix.

7.4 Accès aux outils tiers du Client

Dans le cadre de prestations de suivi publicitaire, SEO ou analytique, le Client est tenu de maintenir actifs et accessibles les accès aux outils tiers nécessaires à l'exécution de la mission (espaces publicitaires, plateformes analytiques, consoles de gestion). En cas de retrait ou de restriction des accès par le Client en cours de mission, le Prestataire est déchargé de toute obligation de résultat sur la période concernée, et la facturation de la prestation reste intégralement due.

7.5 Responsabilité liée à l'hébergement

Le Prestataire n'est pas responsable des contenus publiés par le Client sur son site, des interruptions dues à la saturation des réseaux, des actes malveillants de tiers, ou des défaillances de matériel du Client. Le Client reste seul responsable de la conformité de ses contenus aux lois et réglementations en vigueur.

Article 8 — Durée minimale d'engagement et préavis

Sauf mention contraire explicite dans le devis, les abonnements et prestations récurrentes sont régis par les conditions suivantes :

8.1 Durée minimale d'engagement

Tout abonnement est souscrit pour une durée minimale incompressible de 3 mois consécutifs, à compter de la date de démarrage effective de la prestation. Aucune résiliation ne peut intervenir avant l'échéance de cette période, quelle qu'en soit la raison.

En cas de tentative de résiliation anticipée pendant la période minimale, les mensualités restantes jusqu'au terme des 3 mois sont intégralement dues et immédiatement exigibles.

8.2 Préavis de résiliation

À l'issue de la période minimale d'engagement, l'abonnement est reconductible tacitement de mois en mois. Il peut être résilié par l'une ou l'autre des parties sous réserve d'un préavis de 3 mois calendaires, notifié par écrit (email avec accusé de réception ou lettre recommandée).

Le préavis commence à courir à compter du premier jour du mois suivant la réception de la notification. Les prestations sont assurées et facturées normalement pendant toute la durée du préavis.

***i** Exemple : une notification de résiliation reçue le 15 mars génère un préavis courant du 1er avril au 30 juin inclus. La dernière mensualité facturée est celle du mois de juin.*

8.3 Résiliation pour motif légitime

Par exception, une résiliation sans préavis ni pénalité peut intervenir en cas de manquement grave et non corrigé du Prestataire à ses obligations, constaté après mise en demeure restée sans effet sous 15 jours, ou en cas de cessation définitive d'activité du Prestataire.

Article 9 — Responsabilité et garanties

9.1 Obligations du Prestataire

Le Prestataire s'engage à réaliser les prestations convenues avec professionnalisme, conformément aux règles de l'art et aux bonnes pratiques du secteur. Cette obligation est une obligation de moyens.

9.2 Limitation de responsabilité

La responsabilité du Prestataire est limitée aux dommages directs, matériels et prouvés causés au Client par une faute établie du Prestataire. Elle est plafonnée au montant HT effectivement payé par le Client pour la prestation concernée au cours des 12 derniers mois.

Le Prestataire ne saurait être tenu responsable des dommages indirects, notamment :

- Perte d'exploitation, de chiffre d'affaires, de prospects ou de contrats

- Perte de données, atteinte à l'image ou à la réputation
- Résultats de référencement, de visibilité ou de campagnes publicitaires non atteints — ces prestations relevant d'une obligation de moyens
- Conséquences des choix éditoriaux, stratégiques ou techniques du Client
- Perte de données de suivi consécutive à la résiliation ou la suspension de l'abonnement de maintenance

9.3 Cas d'exonération

Le Prestataire est exonéré de toute responsabilité en cas de :

- Force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil
- Retard ou erreur imputable au Client (fourniture tardive d'éléments, validation tardive, accès non communiqués)
- Défaillance d'un prestataire tiers indépendant de la volonté du Prestataire (hébergeur, fournisseur SaaS, réseau publicitaire)
- Modification du site, des configurations ou des accès par le Client ou un tiers après livraison, sans accord préalable du Prestataire
- Retrait ou restriction des accès aux outils tiers nécessaires à la mission

Article 10 — Confidentialité et protection des données

10.1 Confidentialité réciproque

Chaque partie s'engage à tenir confidentiels les informations, documents, méthodes et savoir-faire de l'autre partie dont elle aurait pris connaissance à l'occasion de la relation commerciale. Cette obligation perdure 3 ans après la fin de la collaboration.

Le Client s'engage expressément à ne pas divulguer les tarifs, méthodes de travail, outils propriétaires, processus internes ou documents confidentiels du Prestataire, y compris à ses propres prestataires ou concurrents.

10.2 Protection des données personnelles (RGPD)

Le Prestataire traite les données personnelles du Client (coordonnées, historique de commandes) dans le cadre de la relation contractuelle, sur la base légale de l'exécution du contrat (art. 6(1)(b) RGPD). Ces données sont conservées pendant la durée de la relation commerciale augmentée de 5 ans à des fins de preuve.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité de ses données, exerçable par email à : contact@samacompany.fr.

Dans le cadre de prestations impliquant l'accès aux outils du Client, le Prestataire agit en qualité de sous-traitant au sens du RGPD. Il s'engage à ne traiter ces données que dans le cadre strict de la mission confiée et à ne pas les partager avec des tiers.

Article 11 — Non-sollicitation et non-débauchage

Le Client s'engage, pendant toute la durée de la relation commerciale et pendant une période de 12 mois suivant la fin de celle-ci, à ne pas recruter, solliciter ou engager directement ou indirectement — que ce soit à titre salarié, freelance ou de toute autre forme de collaboration — tout collaborateur, salarié, sous-traitant ou indépendant ayant participé à l'exécution des prestations pour son compte.

En cas de violation de cette clause, le Client sera redevable envers le Prestataire d'une indemnité forfaitaire égale à 12 mois de rémunération brute de la personne concernée, sans préjudice de tout autre préjudice subi.

Article 12 — Références commerciales et communication

Sauf accord de confidentialité signé entre les parties, le Prestataire se réserve le droit de :

- Mentionner le Client comme référence dans ses supports de communication, site internet, présentations commerciales et réseaux sociaux
- Présenter les créations réalisées (site, identité visuelle, contenus) dans son portfolio
- Inclure une mention discrète indiquant sa contribution dans le pied de page des sites livrés

Le Client peut s'opposer à ces usages par notification écrite au Prestataire, sans que cela constitue une cause de résiliation du contrat. Le Prestataire supprimera la mention dans un délai de 30 jours.

Article 13 — Résiliation

13.1 Résiliation pour manquement

Chaque partie peut résilier le contrat en cas de manquement grave de l'autre partie à ses obligations, après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans effet sous 15 jours.

13.2 Résiliation des prestations récurrentes

Après la période minimale d'engagement de 3 mois visée à l'Article 8, les abonnements sont résiliables par l'une ou l'autre des parties sous réserve d'un préavis de 3 mois calendaires notifié par écrit. Les prestations sont assurées et facturées normalement jusqu'au terme du préavis. Aucun remboursement ne peut être exigé au titre des mensualités dues pendant la période de préavis.

13.3 Effets de la résiliation

Quelle que soit la cause de résiliation, les sommes dues au titre des prestations réalisées restent exigibles. La résiliation entraîne la désactivation des Outils de suivi, la suspension des accès administrés par le Prestataire, et la restitution réciproque des éléments confidentiels dans un délai de 30 jours.

Article 14 — Dispositions diverses

14.1 Loi applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français, quelle que soit la nationalité ou la localisation du Client, y compris pour les clients établis hors de France (Suisse, Belgique, et tout autre pays). En cas de conflit entre la version française et toute traduction, la version française prévaut.

14.2 Juridiction compétente

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable dans un délai de 30 jours à compter de la notification du différend. À défaut de résolution amiable, le Tribunal de Commerce de Belfort sera seul compétent, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

14.3 Nullité partielle

Si l'une des clauses des présentes CGV est déclarée nulle ou inapplicable par une juridiction compétente, les autres clauses demeurent pleinement en vigueur.

14.4 Modification des CGV

Le Prestataire se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Les CGV applicables à une commande sont celles en vigueur à la date de signature du devis. Pour les abonnements en cours, toute modification substantielle est notifiée par email avec un préavis de 30 jours.

Article 15 — Acceptation

La signature du devis vaut acceptation expresse et sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente. Le Client reconnaît en avoir pris connaissance et renonce à se prévaloir de tout document contradictoire.

*SAMA COMPANY SASU — samacompany.fr — contact@samacompany.fr — +33 (0)6 51 31 97 03
6 rue du Rhône, 90000 Belfort — SIRET 918 281 965 00031*